

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Les examens.* — VAUD : *Un collègue plus âgé vous répond aussi.* — *Des examens.* — *Nécrologie : M. Mivelaz.* — *Ecoles normales : brevets.* — GENÈVE : *A propos de la CIA.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée des délégués : convocation.* — *Nécrologie : A. Desaulles.* — G. R. E. P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. WILLEMIN : *Morat 1476 (Tableaux scolaires suisses).* — M. JAQUET : *Encore l'histoire.* — AD. F. : *Coopératives scolaires II.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

LES EXAMENS

La question des examens annuels est de nouveau à l'ordre du jour dans le canton de Vaud ; les conférences officielles de districts, en mai, auront à en discuter et voir comment on pourrait améliorer leur système.

En 1882 déjà, la Société pédagogique romande en discuta, au Congrès de Neuchâtel. « Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état éducatif et intellectuel de celles-ci ? Quelles réformes y aurait-il à y apporter ? » tel était l'un des sujets mis à l'étude. M. H. Béguin, instituteur à Rochefort, présenta un travail fort consciencieux. Il démontrait l'inutilité des épreuves annuelles telles qu'on les pratiquait dans les écoles primaires d'alors. Elles ne pouvaient donner une idée même approximative du développement intellectuel de notre jeunesse. Le rapporteur proposait toute une série d'améliorations dont, par la suite, on a tenu compte. Après de longues discussions, une seule thèse fut adoptée, proposée par M. Roulet, chef du Département de l'Instruction publique de Neuchâtel : « Les examens annuels que subissent les élèves des écoles ne permettent pas d'apprécier suffisamment l'état intellectuel de chaque élève. La Société des Instituteurs de la Suisse romande demande que les autorités scolaires, ainsi que le corps enseignant, examinent les modifications à apporter au système d'examen en vigueur. »

L'étude de la question fut plusieurs fois reprise par les sections cantonales, amenant, dans certains cantons romands, de profondes « modifications au système », aboutissant même à leur suppression (Genève).

En 1933, le Comité neuchâtelois de la S. P. R. (W. Baillod, président ; A. Toffel, secrétaire) avec la collaboration de l'Institut Rousseau, fit une enquête sur l'organisation des examens dans les classes primaires de la Suisse romande. Par le moyen du *Bulletin*, cette enquête

a touché les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura bernois. Elle a été étendue à Fribourg et Valais par l'envoi personnel d'un questionnaire à tous les instituteurs et institutrices de ces cantons. Le questionnaire comprenait 31 questions, bien précises et chaque membre du corps enseignant était invité à ajouter aux réponses son opinion personnelle et des suggestions. (*Bulletin* N° 12, 17 juin 1933).

Le *Bulletin* du 27 janvier 1934 publie le résultat de cette enquête. 122 réponses concernant 841 classes, parvenaient au Comité, qui en tira quelques considérations générales, plutôt administratives, laissant à l'Institut Rousseau le soin de fouiller à loisir et en détail ces nombreux documents. Dix conclusions ont été toutefois tirées, se résumant ainsi : 1. Dans la plupart des cantons, les examens doivent être simplifiés si l'on veut conserver à l'enseignement la liberté nécessaire à son évolution. 2. Les commissions scolaires devraient renoncer à leurs attributions pédagogiques et borner leur rôle au domaine administratif.

(*A suivre.*)

VAUD UN COLLÈGUE PLUS AGÉ VOUS RÉPOND AUSSI

Permettez-moi de vous adresser aussi un mot, en réponse à l'appel pathétique de nos jeunes collègues sans place, paru ici-même, le 14 février.

A juste titre, vous examinez le côté constructif de la question et vous invitez, entre autres, les instituteurs anciens à s'en aller. Etant bientôt dans la catégorie de ceux que vous visez, je me sens autorisé à en parler. Vous avez parfaitement raison. Que tous ceux d'entre nous qui ont droit à la retraite, et qui n'ont pas de charges financières spéciales à assumer, donnent une occasion de travail à un jeune.

J'irai même plus loin et j'aimerais que l'Etat envisage sérieusement la possibilité de laisser les instituteurs prendre leur retraite après 30 ans d'enseignement, la rente étant réduite en proportion, bien entendu. Les institutrices ne peuvent-elles pas le faire ? Et nos collègues secondaires n'en ont-ils pas aussi la possibilité ?

Un maître primaire qui a accompli consciencieusement sa tâche se sent fatigué après 30 ans de pratique. Son système nerveux a été soumis à une tension suffisante pour qu'il se rende compte que des forces jeunes seraient mieux à même de continuer son œuvre.

Dans les temps graves que nous vivons, pensons à remédier au danger social, réel et immédiat, que représente l'oisiveté chez les jeunes.

Je sais bien que ce problème doit être étudié au point de vue général en ce qui concerne toutes les activités humaines. Si je n'en traite, aujourd'hui, que le côté professionnel qui nous concerne, je me réserve d'envisager, plus tard, la question dans son ensemble.

Comme le fait si justement notre bulletinier, je dis à nos jeunes,

collègues : ressaisissez-vous, ne vous laissez pas aller au découragement et sachez que vos aînés se penchent avec sollicitude sur votre cas. Ils sont prêts, non seulement à plaider votre cause, mais à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour vous permettre, à vous aussi, de voler de vos propres ailes.

F. CHABLOZ.

DES EXAMENS

Comme c'est le thème proposé aux délibérations de nos prochaines conférences de district, qu'on veuille bien nous permettre quelques réflexions à ce propos.

Préparer les textes d'examens doit être besogne aussi délicate qu'ingrate, et ceux qui s'y attellent ont droit, certes, à toute notre compréhension, pour ne pas dire à toute notre sympathie. Car, chaque printemps, un chœur de malédictions monte de notre terre vaudoise à l'adresse de ces épreuves si bien nommées. Et le « leitmotiv » de ces lamentations est celui-ci : « Les sujets d'examens sont trop souvent au-dessus de la portée des élèves. »

Ils le sont pour deux raisons : ou bien on demande à nos écoliers un maximum, ou bien on exige d'eux ce qu'ils n'ont pas appris.

Voyons les faits, en ce qui concerne les classes primaires supérieures tout au moins.

Une épreuve voulait ce printemps que les examinés traduisissent en langage ordinaire une expression algébrique. Or, des trois cent trente-trois paragraphes du cours d'algèbre, un seul, de sept lignes, effleure le sujet. C'est un exercice au demeurant si abstrait que rares sont les élèves capables de le faire correctement — et avec l'aide du maître. — Comment veut-on que ce qu'ils ne peuvent pas exécuter quand ils sont guidés, dans l'ambiance calme d'une leçon ordinaire, ils puissent le mener à bien seuls, dans la tension d'un jour d'examen ? Maximum.

En comptabilité, nous avons enseigné que, le bilan initial établi, on doit ouvrir chacun de ses comptes pour y inscrire les opérations. Mais, dans les sujets de cette année, si nos élèves ouvraient certain compte du « Crédit Mutuel », ils y passaient presque à coup sûr une écriture d'intérêt qui ne devait pas y figurer et faussait le résultat. Il y avait là un piège que des apprentis de commerce, après trois ans de pratique et de cours concentrés auraient eu de la peine à éviter et il est tendu — sans le vouloir, sans doute — à des enfants de quinze ans, voguant en pleine fiction, qui sont loin d'être des financiers spécialisés aux prises avec les affaires concrètes. Maximum, là aussi.

Prenons l'allemand. On y trouvait jusqu'à il y a deux ans encore une composition, alors que le manuel officiel ne contient pas d'exercice de ce genre et que, en eût-il, nul maître n'aurait le loisir d'en faire,

tant est vaste le programme imposé. La guerre semble avoir supprimé la dite rédaction. Et nous en sommes heureux. Mais pourquoi, par ailleurs, les textes renferment-ils quantité d'éléments inconnus ? Ainsi, en première année, nous avons relevé pas moins de cinq phrases exigeant la connaissance de notions hors du programme. Même si on autorise le maître à les expliquer, le jour de l'examen est mal choisi pour inculquer du nouveau. De toute façon, la seule présence d'un obstacle, aplani ou pas, désarçonne les meilleurs et compromet le reste du travail.

Nous pourrions allonger cette liste et, remontant les années, y ajouter les mots rares de certains textes d'orthographe, les données de problèmes à rédaction ambiguë, les rébus que constituent tels comptes présentés sous une forme inhabituelle. (Voir, entre autres, comptabilité 1939, 1^{re} et 3^e année, 1938, 1^{re} année, arithmétique 1937, 3^e année, etc...) Et nos collègues des classes primaires pourraient, eux aussi, apporter beaucoup de pierres à cet édifice.

Rien d'étonnant donc si de telles épreuves soulèvent chaque printemps des tempêtes de protestations plus ou moins ouvertement exprimées.

Et puisqu'on nous convie à étudier le sujet, nous nous permettons d'émettre le vœu que soit évité le retour de difficultés de cette sorte, constamment répétées. (A suivre.)

NÉCROLOGIE

† **Marc Mivelaz.** — Jeudi 26 mars fut le jour officiel des examens écrits dans le canton et c'est la raison qui excusa l'absence d'un grand nombre de collègues aux obsèques de notre collègue Marc Mivelaz, ancien instituteur à Ferlens et à Echallens, breveté en 1901.

Après l'office de Requiem en l'église St-Joseph et les honneurs rendus à la sortie, ce fut le départ pour le cimetière. Là, M. Peitrequin, au nom de la S.P.V., section d'Echallens, et au nom de la classe de 1901, exprima sa respectueuse sympathie à toute la famille, puis rappela ce que fut le défunt : un gentil camarade d'études, un fidèle membre des assemblées de cercle et de district et un bon défenseur des intérêts du corps enseignant.

Pour cause de santé, il dut prendre sa retraite prématurément, mais il eut le plaisir de remettre sa classe à son fils James, que nous saluons amicalement en disant à son père, descendu dans la tombe bénie :

*Cher collègue,
Dans ton cercueil, repose en paix !
Plus de soucis, plus de souffrances.
Et tout là-haut, du ciel parfait,
Tu nous attends dans le silence.
Adieu donc et au revoir !*

Puis, M. Bezençon, ancien député à Eclagnens, de la part des contemporains de 1879, apporta un dernier hommage à l'ami Marc, dont chacun gardera le meilleur souvenir. *Un collègue.*

ÉCOLES NORMALES

Samedi 28 mars eut lieu, dans sa forme habituelle, la cérémonie des brevets. Nous reviendrons sur les remarquables discours prononcés par M. le chef du Département et par le directeur Chevallaz. Voici la liste de nos nouveaux collègues, à qui nous souhaitons la bienvenue dans la grande famille des instituteurs vaudois :

Enseignement primaire : MM. Bataillard, Jean-Marcel ; Brocard, Gustave ; Dovat, Jacques ; Lambercy, Jean-Jacques ; Monnard, Raymond ; Nicod, Frédy ; Reymond, Pierre.

Mlles Bettems, Anne-Marguerite ; Blanc, Suzanne ; Bornand, Lucienne ; Chambovey, Marie-Louise ; Clavel, Nelly ; Conod, Lucette ; Ducraux, Madeleine ; Dupont, Edith ; Gesseney, Colette ; Götschmann, Nancy ; Lambercy, Denise ; Lassueur, Suzanne ; Malfroy, Anna ; Mermoud, Elise ; Nicole, Marcelle ; Perreaud, Georgette ; Regamey, Jacqueline ; Sordet, Cécile ; Wörner, Nelly.

Enseignement aux écoles enfantines : Mlles Francey, Hélène ; Yersin, Emma.

Enseignement des travaux à l'aiguille : Mlles Ducret, Anne-Marie ; Goy, Marie-Louise ; Mingard, Nelly ; Schneider, Yvette ; Stauffer, Nelli ; Yersin, Emma.

Les prix suivants sont décernés :

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : MM. Bataillard, Jean-Marcel ; Reymond, Pierre ; Mlle Perreaud, Georgette.

Prix de volonté : Mlle Blanc, Suzanne.

Prix L. Pelet (application) : Mlle Ducraux, Madeleine.

Prix F. Guex (pédagogie) : Mlles Götschmann, Nancy et Perreaud, Georgette.

Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Bataillard, J.-Marcel.

Prix C. C. Dénéreaz (chant) : MM. Bataillard, J.-Marcel et Reymond, Pierre.

Prix F. Meyer (mathématiques) : M. Nicod, Frédy.

Prix J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Wörner, Nelly.

Prix de la Société des Beaux-Arts : Mlle Bettems, Anne-Marguerite ; M. Brocard, Gustave.

Prix P. Jomini (sciences) : M. Bignens, Pierre.

Prix E. Hartmann (gymnastique) : MM. Lambercy Jean-Jacques ; Moreillon, Henri ; Mlle Chambovey, Marie-Louise.

Prix Albert Fœtisch (violon) : MM. Bataillard, J.-Marcel et Reymond, Pierre.

Prix Albert Fæitisch (harmonium) : Mlles Dupont, Edith et Regamey, Jacqueline.

Prix E. Frey (allemand) : Mlle Wörner, Nelly.

Prix de travaux manuels : MM. Arn, Pierre et Yersin, Marcel (2 G.).

Prix Victor Hugo (français) : Mlles Dupont, Edith ; Weber, Myriam ; M. Raymond, Pierre.

Prix E. Reclus (géographie) : Mlles Dupont, Edith et Regamey, Jacqueline ; M. Brocard, Gustave.

GENÈVE

A PROPOS DE LA CIA

Le présent article et les suivants ont pour but de renseigner les collègues que la question intéresse, sur les nouvelles bases de la CIA et les méthodes employées pour le calcul du bilan technique rectifié à fin 1938. Notre caisse de prévoyance est d'une structure si complexe qu'il n'a pas fallu moins d'un millier d'heures de calculs laborieux pour établir sa situation financière la plus probable. Mais combien encourageant fut le résultat ! Les prévisions les plus optimistes furent dépassées largement, puisque le déficit technique évalué primitivement à 18 millions tombe à moins de 5 millions ! Pareille différence semblera invraisemblable pour le profane, mais l'examen approfondi des bases et des méthodes appliquées dans les deux cas expliquera cet écart.

D'une part emploi de méthodes approximatives et de tables calculées pour des caisses d'une structure très sensiblement différente de celle de la CIA.

D'autre part établissement préalable de nos tables (valables pour l'avenir) et application des méthodes actuarielles les plus exactes, qui ressortissent à la théorie mathématique des assurances.

Nous allons examiner tout d'abord comment nous avons établi nos propres tables. Nous les comparerons ensuite aux tables utilisées par notre ex-actuaire. Enfin, nous analyserons brièvement les différentes étapes qui nous ont conduit à l'estimation la plus probable des différents postes du bilan technique à fin 1938.

Je n'insiste pas sur la raison principale qui a nécessité ce travail de bénédiction : avant d'entreprendre un assainissement quelconque de notre caisse, il était indispensable de connaître le *montant réel* de son déficit technique, et non plus une évaluation des plus contestables de celui-ci. Je renvoie le lecteur à la motion de M. Lévy, qui fut l'âme du travail dont voici un bref aperçu.

Statistique des vingt années 1919-1938. — Selon les instructions de M. Lévy, il a fallu établir le fichier complet des sociétaires depuis 1919, en dépouillant les rapports annuels des cinq anciennes caisses, les fiches établies à la création de la CIA en 1929, les documents comptables et

ceux concernant les modifications annuelles de 1929 à 1938, enfin les fiches du bilan fin 1938. Ce travail a donné un total de 4179 fiches individuelles, établies par groupes et par catégories (actifs, actives, pensionnés, pensionnées et veuves), selon l'ordre chronologique des effectifs de 1919 à 1938. Ces documents fournirent les renseignements nécessaires à la statistique de la CIA, pour les trois périodes suivantes : 1^{re} décennie 1919-1928, 2^e décennie 1929-1938, période 1919-1938.

Pour établir cette statistique, il a fallu dépouiller ces fiches par groupes séparés puis réunis, ce qui nous donna, pour les cinq catégories, les éléments suivants :

- *nombre de têtes* de la catégorie ayant l'âge x (ou y), au 1^{er} janvier de chacune des années 1919-1938 ;
- *nombre d'entrées* à l'âge x au cours de telle année ;
- *nombre de décès* à l'âge x dans la catégorie ;
- *nombre d'actifs* ou d'actives ayant démissionné, avec, et sans pensionnement, ces derniers étant remboursés.

Le dépouillement par groupes-catégories-décennies effectué, non sans soupirs ! vint le calcul des fréquences, c'est-à-dire des rapports (toujours plus petits que l'unité), donnant d'une part :

- *la mortalité des pensionnés et actifs* des deux sexes, et celle des veuves ; d'autre part :
- *la probabilité d'être pensionné*, en raison soit d'invalidité, soit d'ancienneté suffisante (variable selon le régime et le groupe), enfin la *probabilité d'être remboursé* et celle *d'être marié* à l'âge x pour un sociétaire masculin.

Mais ces quotients ne sont que des résultats bruts qui, reportés sur 22 tableaux, ont conduit à 22 épures d'ajustement, puis à 6 autres épures donnant les fluctuations entre les décennies I et II. Finalement, 8 épures indiquent les nouvelles probabilités CIA. Ce travail délicat, puisqu'il donne les courbes qui servent de bases à tous les calculs ultérieurs, a été effectué par le président de la CT lui-même. (A suivre.)

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée aura lieu le **samedi 25 avril 1942, à 14 heures et demie**, à l'Hôtel du Poisson, à Auvernier.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 1941.
2. Appel des délégués.
3. Rapports : a) du Comité central ;
b) du caissier et des vérificateurs de comptes de la S. P. N. ;
c) du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes de l'Exposition scolaire.

4. Discussion et approbation de ces rapports.
5. Budgets de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
6. Fixation des cotisations de la S. P. N. et de la Caisse d'entr'aide.
7. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants des caisses S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
8. Divers.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Comité central.

N. B. — La date de l'Assemblée des Délégués a été reportée du 18 au 25 avril, par suite d'une circonstance inattendue.

Nota. — Un modeste souper aura lieu à la suite de l'assemblée. Les inscriptions seront prises au début de la séance.

NÉCROLOGIE

† **Auguste Desaulles.** — Samedi 28 mars, un modeste cortège d'amis et de collègues a accompagné à sa dernière demeure Auguste Desaulles, instituteur retraité, à Saint-Blaise.

Il goûtait le repos dans le village même où il enseigna pendant 40 ans, après de courtes étapes à Sugiez, dans le Vully et Hauterive. Une embolie a interrompu trop tôt la retraite que ce vaillant collègue avait prise le 31 décembre 1940, après 45 ans de bons services.

Auguste Desaulles était resté attaché en qualité de membre auxiliaire à la S.P.N. D'une excessive modestie, il avait souhaité que son départ pour le grand repos ne fût marqué d'aucune démonstration. Ses amis et ses anciens collègues ont respecté ce pieux désir. Le culte en famille, une prière du pasteur sur la tombe, et ce fut tout.

En disant à M^{me} Desaulles et à ses deux fils la peine que nous cause ce brusque départ, nous les assurons de notre profonde sympathie.

J.-Ed. M.

GREP

M. J. Piaget, professeur, ne disposant pas d'assez de temps pour donner son cours de psychologie ailleurs qu'à Neuchâtel, notre dévoué président du GREP, M. W. Perret a accepté de monter à La Chaux-de-Fonds pour nous exposer, d'après les notes prises au cours, les substantielles leçons augmentées de conclusions pédagogiques.

Pendant six semaines, une vingtaine de membres ont ainsi apprécié l'effort qui est actuellement tenté pour que la pédagogie profite, elle aussi, des progrès de la science et ne reste pas seule en arrière dans l'évolution moderne. Il fut moins question d'un chambardement des programmes que d'une répartition plus scientifique des matières qui éviterait de continuer de travailler à perte.

Nous remercions vivement M. W. Perret qui sacrifie tout son temps de liberté à cette rénovation.

W. Z.

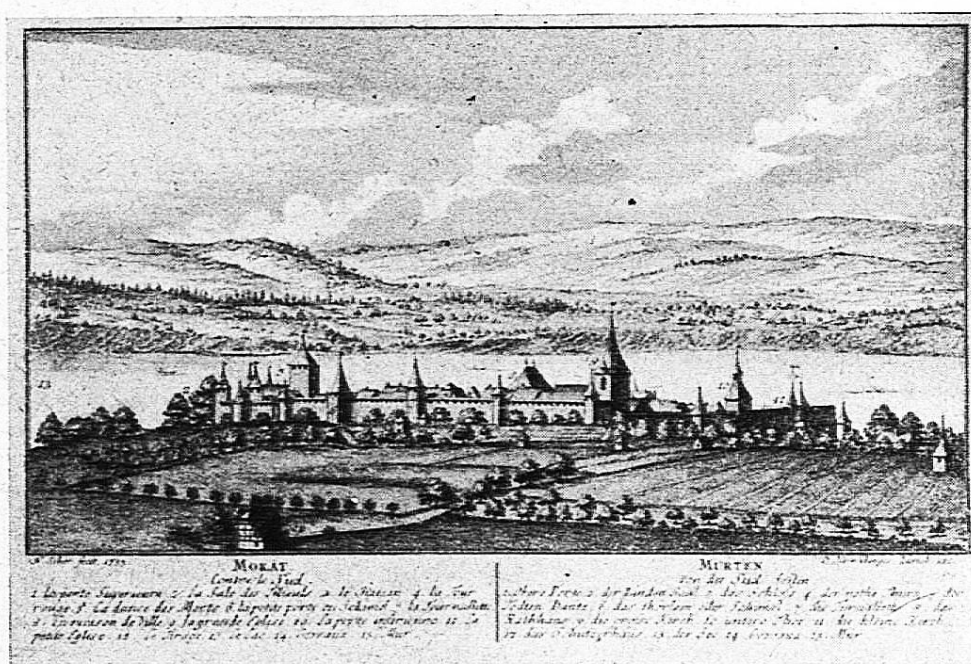
PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

MORAT 1476 (Suite)

Morat.

Nous avons vu que c'est le 10 juin que la ville fut complètement investie. « L'aspect de la contrée n'a guère changé, les forêts avaient à peu près les mêmes dimensions que celles d'aujourd'hui, le pays était



Morat, d'après Herrliberger (1755).

toutefois plus coupé par de nombreuses haies qui servaient d'enclos pour la garde des troupeaux et le Grand Marais était moins praticable, aucun chemin digne de ce nom ne le traversait. Les routes suivaient un tracé différent de celui des temps modernes. Celle de Berne passait par Burg, Schloss Ober-Burg, Lurtigen, Ulmitz et Gümmenen, où elle traversait la Sarine. La route de Fribourg tendait de Presles à Pierre-à-Bessy, le Wylerfeld, au-dessus de Villars-les-Moines, Cressier, la chapelle de Saint-Urbain, pour se diriger vers Courtepin...

Le duc établit aussitôt son camp autour de Morat, le comte de Romont avec ses Savoyards au Montilier, les troupes du grand bâtard Antoine de Bourgogne et des autres chefs dans la plaine située au sud-ouest de la ville et à l'entour de Meyriez ; lui-même place son riche pavillon, orné de tentures armoriées, au sommet du Grand-Bois-Dominge, position qui commande toute la contrée.¹

¹ M. de Diesbach : *La bataille de Morat*.



La gravure de Schilling de Lucerne, « tout en étant archaïque et naïve, fait preuve d'une certaine tendance vers la réalité dans la représentation de la configuration du pays et de la situation des armées ; des inscriptions manuscrites en facilitent l'orientation. Naturellement toutes les phases du combat sont données en même temps : on assiste au début de la bataille, au moment où les Confédérés sortent du bois, et à la fin, au massacre et à la fuite des Bourguignons. Le lac forme le premier plan, avec la ville, assez fidèlement reproduite. A gauche, au bas, ainsi du côté est de Morat, est le camp du comte de Romont, avec le village



de Montilier ; tout y respire la tranquillité. Le camp du Grand Bâtard (des Pastors Leger) et celui du duc sont au sud-ouest. Dans le haut de l'image, vous voyez, à gauche, les Confédérés sortant de la forêt et attaquant la Haie Verte, non loin de Villars-les-Moines (Das Kloster Willeren), puis, à droite, la fuite de la cavalerie (die gross Flucht) et le village de Faoug (PFAUEN) qui est reporté beaucoup plus à l'est, afin de figurer sur le tableau. C'est là que se déroulent les scènes de carnage et de pillage mentionnées dans les chroniques et les rapports de combat ». (M. de Diesbach, La bataille de Morat, p. 23).

Quand les Bourguignons voulurent s'approcher des murs de la ville, ils furent reçus par un feu nourri et soutenu de l'artillerie ; les défenseurs avaient construit en dehors des murs, des retranchements sur deux ou trois rangs, mais ces retranchements étaient peu élevés afin que les canons de la ville puissent tirer par-dessus, et pendant tout le siège, les portes restèrent grandes ouvertes.

Il fallut organiser un siège en règle ; le duc de Bourgogne fit appel à des spécialistes pour le diriger ; de jour, il était impossible d'avancer, tant le tir des assiégés était meurtrier ; cette canonnade violente et ininterrompue semble avoir produit sur les attaquants une terrible impression. On dut attendre la nuit pour creuser des sapes afin d'arriver jusqu'aux fossés. Au sud et à l'ouest, où le terrain était particulièrement découvert, toutes les tentatives des compagnies de Troïlo et de Legnana furent repoussées avec pertes, et, malgré leurs efforts, malgré les ordres du duc à ses capitaines qui avaient dû promettre « sur leur tête » de s'établir de chaque côté des portes, ils ne purent se maintenir aux fossés, tant était violent le feu de l'artillerie ; « on se serait cru en enfer ». (12 au 14 juin). Bubenberget et « les autres de Morat se tenaient tout à fait tranquilles ; ils ne parlaient ni ne criaient, de sorte que les assiégeants ne pouvaient savoir en écoutant s'il y avait peu ou beaucoup de monde »¹. Jour et nuit, ils travaillaient aux remparts.

Du côté du nord, les troupes du comte de Romont avaient plus de succès. Elles avaient réussi à mettre en place toute une batterie, composée de deux grosses bombardes, avec quelques courtauds et quelques serpentines qui, le 15 au soir, étaient prêtes à ouvrir le feu ; « jusqu'à présent, ceux de la ville se sont bien défendus et ont montré du courage ; mais on croit que ces bombardes vont leur faire changer de couleur ». Ce n'est que le 17 qu'elles tirèrent, mais, en quatre coups, elles abattirent la meilleure tour et tout un pan de mur, entre l'église de la ville haute et la porte de Berne. L'assaut imminent fut retardé de quelques heures par les nouvelles qui annonçaient l'approche des Suisses de l'armée de secours. Il eut lieu le 18 au soir, précédé d'une terrible préparation d'artillerie : 70 coups furent tirés par les grosses bombardes. A l'heure où sonne l'Ave Maria, les troupes du comte de Romont, munies de tout le matériel nécessaire, se ruèrent en avant. « Les mousquets, les bombardes, toute l'artillerie (du duc) tiraient violemment, aussi bien le long des murs que dans les rues de la ville ; surtout une bombarde tirait à travers les murs percés de sorte que les ennemis ont dû éprouver un grand dommage » ; « les assiégés avaient à grand renfort de bras et de cordes hissé leur artillerie au haut des murailles et des tours, d'où leur feu meurtrier plongeait dans la masse compacte des colonnes

¹ Schilling.

d'attaque. Les assaillants qui tentaient de s'approcher pour escalader les murailles avaient les pieds déchirés par les chausse-trapes dont les fosses étaient remplies, et les blessés étaient écrasés avant qu'on pût les emporter, par les pierres que les assiégés précipitaient sur eux du haut des créneaux »¹. L'ennemi n'entra pas, et le soir, Bubenbergh écrivait à Berne : « Tours et murs sont renversés, nous n'avons plus que nos corps à opposer à l'ennemi, mais aussi longtemps qu'une goutte de sang coulera dans nos veines, pas un de nous ne cédera ».

(A suivre.)

G. WILLEMIN.

ENCORE L'HISTOIRE

I

Dans de nombreux articles publiés ici même, des praticiens de l'enseignement, instituteurs, inspecteurs ou directeurs d'écoles ont fait connaître leur opinion sur les programmes de nos écoles primaires. Sans vouloir entrer dans le détail, on peut affirmer que de nombreux maîtres leur font des reproches concordants qui peuvent se ramener à ces constatations essentielles et qui d'ailleurs dépendent l'une de l'autre : I. Ils sont trop étendus ; II. ils sont prématurés.

Il semble bien que cette mauvaise adaptation, ou ce manque d'adaptation des exigences des programmes aux possibilités des élèves sont le fait d'adultes en proie à une double illusion. L'une leur donne une vue beaucoup trop optimiste de l'intelligence enfantine et l'autre leur fait oublier la part importante de leur savoir qu'ils ne tiennent pas de l'école, mais de la vie.

Plus que tout autre, le programme d'histoire tel qu'il est établi me paraît souffrir de cette double illusion d'adultes qui ont oublié leur enfance.

A ce propos, l'article que M. H.-R. Wüst a consacré, dans *La Suisse* du 9 janvier, au nouveau manuel de MM. Grandjean et Jeanrenaud me semble significatif. M. Wüst parle favorablement de cet ouvrage, mais dans les restrictions qu'il fait et dans les considérations générales qu'il émet à propos de l'enseignement de l'histoire il me paraît qu'il méconnaît singulièrement les conditions mêmes de cet enseignement, en tout cas à l'école primaire, et qu'il oublie totalement les élèves à qui s'adresse cet enseignement. Nulle part, dans les lignes qu'il a consacrées au nouveau manuel, il n'est question des possibilités d'assimilation des élèves, nulle part il ne se demande si tel enseignement est possible. Il y a l'histoire, des auteurs, des maîtres, donc les élèves doivent (ou devraient) apprendre telle chose.

Mais lisons-le :

« En quittant les bancs de l'école, en étudiant l'histoire de notre pays à d'autres sources, nous étions étonnés d'y découvrir certains

¹ Schilling, cité par F. de Gingins la Sarra : loc. cit. II, p. 280, n. 2.

aspects essentiels dont l'importance nous avait été — dans quel dessein — presque entièrement dissimulée. Je pense notamment au rôle du christianisme dans le passé de la Suisse, à celui du régime aristocratique, des corporations, à l'importance du service étranger, à la puissance militaire de l'ancienne Confédération, à son rôle européen. »

Ce passage appelle plusieurs remarques. L'école primaire dispense un enseignement élémentaire et jusqu'à présent au moins, le principal souci des auteurs de manuels présents ou passés, a visiblement été de montrer à nos élèves d'abord le déroulement chronologique des faits historiques. L'histoire suisse apparaît aux élèves comme un récit, qui a un début, un développement, un aboutissement, des péripéties. Vouloir qu'en plus de cette trame historique on découvre à des enfants de dix à treize ans tous les aspects de telle ou telle situation historique, c'est être victime de cette illusion dont je parlais au début de cet article sur les facultés intellectuelles des enfants de l'école primaire. Du reste ce que souhaiterait M. Wüst n'apparaît pas très clairement car des chapitres traitent, naturellement de façon succincte, aussi bien dans l'ancien manuel que dans le nouveau, de toutes les rubriques dont il pense qu'on a voulu lui en dissimuler l'importance essentielle. (Quel noir complot.)

Et alors de deux choses l'une : ou bien M. Wüst voudrait que ces chapitres soient plus développés, ce qui se heurte à l'impossibilité que je signalais plus haut, ou bien il pense qu'ils ne figurent pas dans le manuel en question et qu'il faut les y mettre. Ce qui prouverait que M. Wüst a si complètement oublié certains chapitres de son livre d'histoire suisse qu'il a redécouvert, après plusieurs années, des choses qu'on lui avait déjà enseignées. Et alors j'affirme qu'il ne les avait si complètement oubliées, ces choses, que parce qu'il les avait apprises trop tôt et qu'il a couru là une aventure commune à beaucoup d'élèves de nos écoles.

L'opinion de M. Wüst sur l'enseignement de l'histoire en général et sur le nouveau manuel est intéressante et caractéristique à un autre point de vue.

Mais d'abord, que je le cite :

« Il est somme toute aisé de déformer ainsi, dès l'origine, des opinions fondamentales en agissant, à l'école, sur des esprits encore malléables » ;

et plus loin :

« Quant à la tendance de cet ouvrage, il était à prévoir que, dans la mesure où il traite d'instruction civique, ses auteurs ne pourraient s'empêcher çà et là, — discrètement, d'ailleurs, nous nous empressons de le reconnaître — de rompre une lance de trop en faveur de tout le système actuel. »

Et voilà que se fait jour l'arrière-pensée politique. Elle ne me gêne pas et l'on a compris, je pense, que ce n'est pas à M. Wüst que j'en ai, mais au programme. Mais justement je vois là une des raisons pour lesquelles les programmes sont si mal établis et tout particulièrement celui d'histoire. Apprendre l'histoire pour la savoir ne suffit pas ; il faut que cet enseignement porte des fruits, il faut et c'est un souci (et une illusion) que M. Wüst partage avec MM. Grandjean et Jeanrenaud, qu'il contribue à former le citoyen futur. Les choses se gâtent du reste immédiatement car le citoyen que croient modeler les auteurs ne semble pas être le même que celui que souhaiterait voir former M. Wüst. Et si nous voulions contenter les deux partis, nous devrions ajouter dans notre enseignement, à tout ce que les auteurs ont mis dans leur livre, tout ce que M. Wüst n'y trouve pas et voudrait y trouver.

Et voilà pourquoi nos programmes s'enflent désespérément. Bien en vain, d'ailleurs. Je reste persuadé que l'influence que peut exercer l'enseignement de l'histoire au degré primaire sur la formation de l'esprit civique des élèves est nulle. Ils sont si loin de leur maturité d'esprit ! Dans les années qui suivent leur sortie de l'école ils vont subir tant d'influences diverses, apprendre tant de choses nouvelles ! Les raisons qu'ont les hommes d'agir politiquement (car c'est de cela qu'il s'agit) ou de ne pas agir, ils les tirent non pas du passé historique, mais de circonstances et de faits contemporains. Je n'en vois pas de meilleures preuves que les divergences qui se manifestent entre M. Wüst d'une part et les auteurs du manuel de l'autre. Si des hommes cultivés, manifestant le même intérêt intellectuel pour l'histoire et formés à la même discipline, tirent de leur étude des conclusions si diamétralement opposées, on me permettra de rester sceptique quant à la marque que peut bien laisser sur un esprit d'enfant un enseignement forcément élémentaire.

M. JAQUET.

COOPÉRATIVES SCOLAIRES

II.

Le canton de Neuchâtel a aussi, depuis le dernier cours d'été de Freidorf, près de Bâle, portant sur les coopératives scolaires, sa bibliothèque scolaire coopérative. Elle se trouve à l'école de Serrières. L'instituteur, M. Paul Perret, a pour élèves des filles et des garçons de 10 à 12 ans, surtout de milieux ouvriers. Jusqu'ici, moyennant un sou par semaine, on avait pu réunir, en deux ou trois ans, une soixantaine de volumes, ce qui est joli, pour trois volées enfantines. Mais ici encore, l'appétit vint en mangeant — en « consommant » une œuvre de coopération sans le savoir. — Dès qu'on en eut pris conscience, on commença par se donner un nom, un très sauvage, selon la mode des louveteaux, et qui, avec une orthographe fantaisiste, doit repré-

senter les premières syllabes des mots : Enfants de Bonne Volonté. Le but restait la bibliothèque, mais on y adjoignit bientôt d'autres activités : petits cadeaux aux anniversaires, aux malades ; achat de matériel d'enseignement. Comment trouver des fonds ? On récupéra étain, ferraille, papier, etc. On alla remplir des sacs de cônes de sapin pour les vendre comme combustible non rationné. Quelle belle éducation sociale, n'est-il pas vrai ? Travail en commun non pas pour gagner, soit, mais pour le bénéfice de la communauté ; sens de la direction d'une entreprise ; on la dirige et on dirige vers des buts utiles les activités individuelles.

Bientôt l'instituteur intéressa ses deux collègues à cette activité. Avec trois classes réunies, il va être plus facile d'organiser une soirée de films et de projections pour agrandir la bibliothèque de tous. Et de fait, après une représentation seulement, on a pu acquérir vingt volumes de plus !

Petit à petit l'oiseau fait son nid. L'oiseau ? Oui, mais qui encore ? L'enfant ? Oui certes mais quoi encore ? Vous ne devinez pas ? Hé bien : l'idée de coopération — et son âme, la grande force invisible qui l'incorpore dans les faits : la pratique de l'entr'aide pour le bien de tous !

AD. F.

TEXTES LITTÉRAIRES LA LEÇON DE CHANT

Par les après-midi de juin on entendait les enfants chanter dans l'école et, penchée sur son ouvrage en compagnie de deux ouvrières, dans la chambre aux fenêtres ouvertes qui donne de plain-pied sur le trottoir, Mathilde écoutait le chant aigre hésiter et prendre force. Cela commençait par des coups de règle donnés sur le pupitre, puis la voix du maître s'élevait rude et sèche, en même temps que se balançait sans assurance un premier départ de la mélodie ; un autre groupe entraînait alors, vigoureux, acide, bousculant tout : le chant se précipitait, devenait comme une masse secouée par un chemin plein d'ornières, jusqu'au moment où la voix du maître et les coups de règle précipitamment assenés sur le pupitre l'écrasaient dans un remous.

Le regard baissé.

BUENZOD.

L'AVION

Un avion tournait sur la ville. Chaque fois qu'il se présentait de flanc, le ronflement du moteur parvenait nu, direct, puis s'amortissait au virage jusqu'à n'être plus qu'une vibration. Tout à coup, l'appareil piqua presque verticalement ; des gens instinctivement se mirent à courir ; mais déjà l'avion se redressait, grimpant à la pente de l'air comme une mouche sur une vitre.

Le regard baissé.

BUENZOD.

COLLECTION AGRICOLE

AUBERT et LUGEON. Arboriculture fruitière moderne	7.—
BENVEGNIN, PIGUET, PORCHET. Manuel de vinification	4.80
BERTRAND (Ed.). La conduite du rucher	4.80
BOURGET (Dr). L'agriculture et la protection des oiseaux	0.50
CHAPONNIER, RAPIN, BARRELET. Nos cultures	4.—
GUÉNOUD-LANDOLF (L.). Les poules	3.—
DACCORD, TAILLEFERT, LÖEFFEL, SIERRO. Alimentation du bétail	4.—
DÉCOPPET (M.). Le hanneton, biologie, apparition, destruction	15.—
DUSSERRE, GALLAY, BARRELET et STÖCKLI : Sol et engrais	4.—
EVARD (L. H.). Guide pratique de comptabilité agricole	2.—
FAES (H.). Calendrier : Parasites des arbres fruitiers	0.60
Calendrier : Parasites de la vigne	0.30
Les dommages causés aux cultures par les usines d'électrochimie	4.50
Etude sur les porte-greffes	0.60
FAES et PASCHOUD. Notre vignoble	4.80
FANKHAUSER (F.). Guide pratique de sylviculture	10.—
GALLAY (R.). Le lait	4.—
JACKY (Ed.). Signalement des animaux domestiques	3.—
— L'élevage du cheval dans le canton de Vaud	5.—
<i>La Suisse forestière</i> , ouvrage publié par la Société suisse des forestiers. Broché	4.—
Relié	5.50
LAUR (E.). Comptabilité agricole	4.75
Economie rurale de la petite et moyenne culture	8.—
Politique agraire	4.—
LEYVRAZ (H.). Les différentes tailles de la vigne telles qu'elles se pratiquent en Suisse romande	2.25
SCHNYDER, WEY, LUCHSINGER, TAILLEFERT. Améliorations fon- cières	4.80
STÖCKLI (J.-P.). Aviculture	3.—
TAILLEFERT et SIERRO. Elevage du petit bétail : porc, chèvre et mouton	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A. — Lausanne

FANIONS DE CLUBS ET DE TABLE AVEC SOCLES
SAUTOIRS BRODÉS POUR ÉTUDIANTS ET GYMS
DRAPEAUX • RUBANS DE SOCIÉTÉS
ÉCHARPES • BRASSARDS • INSIGNES
DÉCORATIONS • HAMPES • BAUDRIERS, etc.



EXÉCUTION DE TOUTES COMMANDES GENÈVE

MAISON GENEVOISE D'OPTIQUE

FONDÉE EN 1800

Boussoles Büchi et Bézard - Jumelles Kern et Zeiss
Compas Kern - Spéc. lunetterie soignée

G. CHOITEL
OPTICIEN DIPLOMÉ

Corraterie, 22

GENÈVE

Tél. 4 07 81

Instituteurs, institutrices! Notre matière
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Innovation S.A.

LAUSANNE
RUE DU PONT

LE MAGASIN POUR TOUS

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

LES PLÉIADES sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

Pour créer un fonds de course *procurer un plaisir à vos élèves et à leurs parents, organisez une séance de* **PROJECTIONS EN COULEURS NATURELLES.** Paysages, fleurs, montagnes, etc. Pour renseignements, écrivez sous **C 3084 à Publicitas, Lausanne.**

Quelques ÉTAINS, MONNAIES anciennes et TIMBRES
cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. de CHAMPEL 13 c, GENÈVE.